

Apprendre à mieux connaître les reptiles en milieu urbain

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2010-2016

BUDGET

9 310 €

PARTENAIRES

Cistude Nature, Éducation Nationale

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Éducation à l'environnement et au développement durable

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Mérignac (33)

PILOTE

Ville de Mérignac
Hôtel de Ville
60, avenue du Maréchal de Lattre de
Tassigny
33700 MERIGNAC
05 56 55 66 00
contact@merignac.com
www.merignac.com



Marie **COMBRIE**
Responsable du Centre Technique de
l'Environnement (CTE)
05 56 34 80 71
mcombrie@bordeaux-metropole.fr

Dès 2002, la Ville de Mérignac a mis en œuvre une gestion écologique de ses espaces verts avec pour objectif de restaurer et préserver la biodiversité en ville. En présence d'espèces de reptiles indigènes, somme toute protégées, les usagers peuvent faire des demandes d'intervention incompatibles avec ce type de gestion écologique. La ville a donc lancé un projet de sensibilisation et d'amélioration des connaissances sur ce groupe faunistique, à destination d'un public le plus diversifié possible (agents, scolaires, grand public).

Appuyé par l'association Cistude Nature pour la mise en œuvre, le projet a tout d'abord conduit à la réalisation d'inventaires dans les parcs de la ville (entre 2010 et 2014) qui ont révélé la présence de neuf espèces de reptiles dont trois espèces de serpents. En 2013, une trentaine d'agents municipaux volontaires a été formée à la reconnaissance de cette biodiversité. Par la suite, des opérations de gestion ont été définies et mises en œuvre pour préserver la diversité de l'herpétofaune (reptiles, amphibiens) tout en permettant l'accueil des usagers. En 2014, des animations de sensibilisation des scolaires ont été réalisées, conduisant trois classes d'écoles maternelle et élémentaire (80 enfants âgés de 3 à 9 ans) à composer une comptine, à peindre, à mettre en place et relever des plaques à serpents (disposées au sol pour leur servir d'abris et les observer plus facilement) et à installer des affiches d'information sur les reptiles dans le parc de Bourran.

La sensibilisation du grand public a été faite par le biais de sorties nature sur le thème des reptiles avec relevé de plaques à serpents, lors des Journées Européennes du Patrimoine (parc de Bourran, serres municipales).

Enfin, en 2015, un dépliant a été réalisé et distribué auprès des usagers, avec pour objectif de présenter les espèces de reptiles inventoriées à Mérignac et de dédramatiser la présence des serpents.



RÉSULTATS OBTENUS

■ **Réalisation des inventaires** : entre 2010 et 2014, huit espaces verts (soit 98,2 hectares) ont été inventoriés et des plaques à serpents identifiées par des affiches de présentation du dispositif y ont été installées. Neuf espèces de reptiles ont été observées (Lézard des murailles, Lézard vert occidental, Orvet fragile, Lézard ocellé ; Cistude d'Europe, Trachémyde écrite ; Couleuvre verte et jaune, Couleuvre à collier, Vipère aspic).

■ **Formations/sensibilisations** : 30 agents municipaux (propreté urbaine, espaces verts) ont été formés, sur une journée, sur les bases de l'écologie des espèces inventoriées. Volontaires, ils ont manipulé des serpents vivants de façon encadrée et dans le respect de la réglementation, et savent désormais comment entretenir les espaces verts de façon à les préserver. Suite à cette formation, ils font remonter plus régulièrement leurs observations au CTE.

Des élèves de deux classes d'école élémentaire et d'une classe d'école maternelle ont manipulé des mues de serpents, des écailles de tortues, etc. Cette initiative a permis de traiter des points des programmes scolaires (réseau trophique, classification, protection de l'environnement, travail par projet, etc.) et a amené les élèves à rédiger une comptine et réaliser des affiches de présentation des reptiles, travaux restitués au cours d'une journée organisée en fin d'année scolaire.

Entre 2013 et 2016, 4 sorties nature ont été organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine sur différents sites et 112 personnes (72 adultes et 40 enfants) ont pris connaissance des résultats des inventaires et été sensibilisés à la notion d'espèce protégée et de gestion écologique des espaces verts.

■ **Communication** :

- **Réalisation de plusieurs supports** : affiche de présentation des plaques à serpents *in situ* (dont une visible en permanence au centre municipal de productions horticoles, pour être présentée aux visiteurs), un dépliant « À la découverte des reptiles... à Mérignac... » pour porter à la connaissance du grand public les résultats des inventaires (mis à disposition dans différents points municipaux et lors des sorties nature).

- **Intégration du projet** dans les programmes des manifestations municipales (Journées Européennes du Patrimoine) et rédaction d'articles dans la revue municipale Mérignac magazine.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Inventaires : des plaques à serpents ont été volées, déplacées ou relevées. Une seule observation a été faite d'une couleuvre verte et jaune.

Formations/sensibilisations : pour le public scolaire, dans la mesure où cette initiative était nouvellement mise en place, nous ne disposions pas de retours d'expériences. Cette initiative était plus adaptée aux classes de cycles 2 et 3, mais moins à la classe de cycle 1. Nous avons manqué de précisions sur ce qui devait être rendu à la fin.

Pour les sorties nature, le public est en demande de supports d'information et de rencontre concrète avec les animaux.

SOLUTIONS APPORTÉES

Inventaires : les plaques à serpents doivent être surveillées et relevées régulièrement par la chargée de mission écologie urbaine du CTE. Elles doivent être implantées suffisamment longtemps à l'avance, voire laissées en permanence, dans les espaces verts à inventorier pour pouvoir faire des observations de serpents.

Néanmoins, les relevés des plaques à serpents permettent d'observer d'autres animaux, des

petits rongeurs et des insectes comme en particulier *Pyrrhocoris apterus ougendarme*.

Formations/sensibilisations : le travail avec le public scolaire est un projet dans le projet. Il nécessite d'être le plus précis possible dans sa conception et sa mise en œuvre : construction d'un planning de réunions de travail tout au long du projet (initiale en amont du projet dès le mois de septembre, intermédiaires et finale au mois de juin), précisions sur le travail à rendre en fin d'année scolaire, adapter les animations aux niveaux des classes sensibilisées et favoriser les actions concrètes pour les élèves les plus jeunes (cycle 1).

Pour les sorties nature à destination du grand public, il est souhaitable de pouvoir distribuer le dépliant et d'être le plus concret possible en présentant des serpents vivants dans le respect de la réglementation et en élargissant le sujet aux amphibiens (herpétofaune). Avant chaque sortie nature, un repérage préalable de l'espace vert est indispensable pour localiser les animaux à présenter.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Il est envisagé de décliner ce projet pour d'autres taxons, par exemple les Rhopalocères.



TÉMOIGNAGE

Comme pour tout projet, le facteur de réussite repose sur les différents intervenants. Il faut donc être vigilant sur l'accompagnement des différents intervenants en ayant défini clairement et précisément les objectifs à atteindre, la façon d'y parvenir et en faisant des points réguliers sur l'avancement du projet, en particulier pour la sensibilisation du public scolaire.